

MESSAGE OPÉRATIONNEL

		Degré d'urgence		Degré de protection	
Date :	28/07/26	IMMÉDIAT	X	TRÈS SECRET	
Heure de rédaction :	12H00	NORMAL		SECRET	
Rédacteur :	Céline DEPOND			DIFFUSION RESTREINTE	
Tél :	06.78.71.79.39			NON PROTÉGÉ	X

Objet :	ÉPISODE DE POLLUTION – DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION POUR L'OZONE	
Validité :	À compter du mercredi 29 juillet 2026 jusqu'à nouvel ordre	
Destinataires	Pour action	Pour information
	MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DU DÉPARTEMENT CONSEIL DÉPARTEMENTAL ARS SAMU DRIEAT DDT DRSR DDETS DSDEN DIPN GGD SDIS	STANDARD PRÉFECTURE BCAB SDNUM SOUS-PRÉFECTURES UME AMR

DÉBUT DE TEXTE

POLLUTION A L'OZONE (O₃) – DÉPASSEMENT DU SEUIL INFORMATION RECOMMANDATION –

Pour le mercredi 29 juillet 2026, AIRPARIF, association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France, prévoit un dépassement du seuil d'information pour l'ozone (O₃).

Le niveau de pollution à l'ozone atteindra **180 µg/m³**.

Le niveau maximum prévu en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre :
160 µg/m³ et 190 µg/m³.

Conditions météorologiques de ce dépassement :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 37°C
- vitesse et direction de vent : 0 à 4 m/s de secteur variable à sud
- inversion de température : Oui

Évolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement :

Amélioration

Recommandations sanitaires :

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France recommande :

Pour les populations vulnérables et sensibles :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant ;
- évitez les sorties durant l'après-midi lorsque l'ensoleillement est maximum ;
- évitez les activités physiques et sportives intenses* (dont les compétitions) en plein air ; celles peu intenses à l'intérieur peuvent être maintenues.

Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de **pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.**

Populations sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Pour la population générale :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- les activités physiques et sportives intenses* (dont les compétitions) à l'intérieur peuvent être maintenues.

**Activité physique et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche*

FIN DE TEXTE

Pour la Préfète et par délégation,
la Directrice de Cabinet



Béatrice BLONDEL